

Recension du livre de : Bastien Soulé et Jean Corneloup, 2007, *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs « extrêmes » dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, collection « Coursus sociologie », ISBN : 978-2-200-34578-5

Les pratiques sportives à risque renvoient à un ensemble hétérogène, allant des engouements de masse, quoique socialement différenciés dans leurs appropriations (ski, cyclisme, arts martiaux), aux initiatives d'initiés et d'experts (alpinisme, *surf*, *base jump*, parachutisme, *free ride*), en passant par des formes hybrides, recelant des significations socioculturelles particulières et médiatisées (*canyoning*, descentes de rivières, jeux d'aventures télévisés ou non, rallyes, saut à élastique). Par ailleurs, le paradoxe des sociétés postmodernes, préoccupées à la fois par la réduction des dangers et des risques, quels qu'ils soient, et par les lubies de certains acteurs (jeunes, des classes moyennes supérieures, le plus souvent de sexe masculin), plus fréquemment attirés par le frôlement des limites, ne cesse pas d'interroger et le sociologue et les gestionnaires des organisations culturelles et éducatives. Bastien Soulé et Jean Corneloup exposent dans cet ouvrage, dense et rigoureux, organisé en trois chapitres, dans lequel on trouvera une revue de question très utile, une démarche didactique adaptée et des informations scientifiques de première main.

Dans le chapitre premier « "Sports à risques", "sports extrêmes", de quoi parle-t-on ? », la nécessité de définition et d'évaluation du champ social d'étude s'avère nécessaire tant l'hétérogénéité des pratiques est grande. La notion de *risque* est d'ailleurs relativement utilement distinguée de celle de *danger*, dès le début. La première implique l'ajout de facteurs d'intériorisation, de croyances et de représentations, l'intervention d'un contexte sur une multitude de dangers guettant le pratiquant et un certain calcul probabiliste. La pratique du sport à risques renvoie d'une part (p. 19) à celle d'activités de « loisirs sportifs », hors cadre institutionnel et en plein air, dans un environnement propice aux accidents (blessures, mort) et, de l'autre, à une catégorisation sociale, culturelle et médiatique (une construction fondée sur la réalisation d'un spectacle et d'un jeu de reconnaissance sociale). À un pôle, on observe l'existence de sports où la vie même est en jeu (parapente, alpinisme) et, sur l'autre, c'est le risque corporel (blessure, fracture) ou l'illusion de danger qui prime. Mais certaines conduites courantes (baignade) sont parfois sources de mortalité importante alors qu'elles apparaissent comme inoffensives et quotidiennes. Il serait trop long de résumer l'ensemble des points de vue cités (cognitivistes, phénoménologiques, constructivistes, anthropologiques, systémiques...) pour théoriser la notion de « sport à risque ». Les auteurs signalent d'ailleurs que le qualificatif « extrême » tend de plus en plus à être utilisé tant dans le cadre de mises en scènes médiatisées qu'au niveau des énonciations courantes. Cependant, ils concluent, pour diverses raisons, sur une impossibilité de faire accéder l'expression « sport extrême » au rang de concept.

Dans le chapitre second, « La pratique des "sports à risques" : approches sociologiques plurielles d'un engagement corporel singulier », on dispose d'un texte volumineux, passionnant (de la page 41 à 123) et l'on entre de plain-pied dans l'analyse des pratiques et des contenus théoriques et empiriques.

Soulé et Corneloup privilégient une classification exigeante des travaux sur ces domaines plutôt que l'approche strictement descriptive. Face à une foisonnante réalité, du fait même du caractère contesté et multi-approprié des conduites discutées, ils sont à la fois attentifs aux ethnométhodes des acteurs, aux données monographiques et statistiques et aux analyses critiques et distanciées. Différentes données sont articulées aux grilles de lectures et à divers paradigmes offrant, pour chacun d'eux, un éclairage spécifique (paradigme déterministe et dispositionnel, perspective fonctionnaliste, structuraliste, critique, individualiste-cognitiviste, interactionniste et point de vue postmoderne). De la caractérisation des praticiens des sports à risques (profils, catégories sociales, discours) à la définition des bénéfices symboliques et des fonctions retirées, en passant par la critique de l'idéologie du « corps-machine » et des discours diffusés au sein des clubs ou fédérations et la sociographie du dopage ou des subcultures sportives ou amateurs, le lecteur sera guidé dans un monde social étonnant et étrangement intégré aux sociétés contemporaines. On peut donner un exemple d'analyse fort intéressante sur les discours justifiant la peine et l'accident dans le contexte professionnel, associatif ou fédéral : « Les épreuves que représentent la souffrance et la blessure vont jusqu'à être présentées comme des opportunités données aux athlètes de faire montre de courage et de caractère. Il y a ainsi une culture du risque dans le sport, qui tend à banaliser la présence de danger et la mise à l'épreuve de la santé des athlètes. Elle détourne l'attention de questions qui pourraient amoindrir l'engagement de ces derniers, tout en masquant les conséquences effectives des prises de risques sportives. Au sein de ce contexte culturel et rhétorique, les athlètes apprennent à accepter, minimiser ou ignorer la douleur pour jouer, tout en considérant les blessures non handicapantes comme faisant partie intégrante du jeu. En fait, ils font face à une structure conspiratrice qui les encourage à penser que l'acceptation des risques constitue la seule option viable s'ils veulent participer » (p. 88.) Bien sûr, d'autres données et points de vue moins critiques et radicaux sont aussi largement abordés dans l'ouvrage. Un autre exemple suggestif est l'observation de la culture du *flow* (analogie avec le terme utilisé dans le *hip-hop* d'ailleurs) chez les surfeurs australiens (p. 118).

Le chapitre 3, « Prise en charge collective et acceptabilité sociale des risques sportifs » (de la page 120 à 179), l'autre partie importante de l'ouvrage, est consacré à la gestion et à l'analyse des modes régulations et de décision, tant administratives, organisationnelles, culturelles, politiques que juridiques et techniques. On apprendra, notamment, qu'il vaut mieux parler de « gestion des risques » que de « sécurité » dont la nature idéologique et, parfois, illusoire est avérée. À ce propos, trois niveaux d'intervention sont régulièrement repérés (juridico-technique, économique et politique, le dernier articulant les choix de l'ensemble des acteurs des décisions à prendre sur le plan organisationnel ou territorial). Diverses thématiques sont abordées : l'étude du dopage dans le cyclisme professionnel, l'approche organisationnelle des risques en station de montagne, la manipulation divergente ou convergente, par des fédérations de professionnels de la montagne ou de la voile, de la thématique sécuritaire et l'acceptabilité sociale des risques. Ce dernier point termine le chapitre sur une lecture spécifiquement sociologique des modes de désignation et de définition des mesures prises dans tous les secteurs de loisirs et de sport (de l'attitude face aux *snowboarders* à la fréquence des contrôles

antidopage à différents types de courses cyclistes ou dans diverses manifestations ; mais on peut aussi penser aux types d'aménagement mis en œuvre dans les stations de montagnes). Quoiqu'il en soit, la concertation et la prise en compte de points de vue d'acteurs aux intérêts parfois opposés s'imposent comme une nécessité pragmatique.

L'ouvrage de Soulé et Corneloup est un modèle d'écriture sociologique : fortement fondé sur une réflexion théorique exigeante, il est, par ailleurs, truffé d'exemples, d'études de cas, de données d'enquêtes de référence et d'analyses de champs sportifs particuliers (cyclisme, alpinisme notamment). En ce sens, le professionnel des sciences sociales et l'étudiant prendront un grand plaisir à approfondir leurs connaissances dans ce domaine de la sociologie du sport. Mais les décideurs et acteurs des organisations sportives et « loisiristiques » aborderont avec profit un ensemble à la fois cohérent, pluriel qui tente de tenir compte, avant tout, de la complexité des situations concrètes rencontrées mais qui ne perd jamais de vue une réflexion globale et multi-référentielle.

Jean-Marie SECA